

## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Résultats d'exploitation

Le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples (désigné le *Mandat*) investit principalement dans une combinaison de placements directs dans d'autres fonds de placement (désignés individuellement, le *fonds sous-jacent*, et collectivement, les *fonds sous-jacents*) qui sont présentés dans le tableau Principales positions de l'aperçu du portefeuille de placements. Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Mandat. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 11 386 \$ au 31 août 2020 à 10 606 \$ au 28 février 2021, en baisse de 7 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 1 049 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie Plus du Mandat ont dégagé un rendement de 2,8 % pour la période, contre respectivement -2,7 % et 11,0 % pour ses indices de référence principaux, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX (désignés les *indices de référence principaux*). L'indice de référence mixte du Mandat (désigné l'*indice mixte*) est composé à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B US Cash Pay High Yield, à 15 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond, à 15 % de l'indice composé S&P/TSX, à 7 % de l'indice mondial MSCI, à 4 % de l'indice MSCI des marchés émergents, à 2 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure et à 2 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate Net. L'indice mixte a dégagé un rendement de 2,0 % pour la même période. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Mandat investit, et il se révèle le plus utile pour l'évaluation du rendement du Mandat. Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence principaux et de l'indice mixte. Voir la

section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

Les taux d'infection à la COVID-19 ont augmenté au cours de cette période, et des mesures de confinement ont été mises en place pour freiner la propagation du virus. On a reconnu que les mesures de confinement devaient être plus ciblées afin d'éviter de vastes perturbations économiques. Cependant, la propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 s'est accélérée pendant le temps des Fêtes et a entraîné la prise de mesures plus strictes. Vers la fin de 2020, un certain nombre de vaccins ont montré des taux d'efficacité plus élevés que prévu pendant les phases finales des essais cliniques et ont été approuvés par les autorités sanitaires. L'optimisme des investisseurs a augmenté lorsque les vaccins ont commencé à être distribués dans de nombreuses régions à la fin de l'année.

Au Canada, le taux de chômage a baissé par suite de la reprise de l'activité économique et de la création d'emplois. Cependant, le nombre de pertes d'emplois a de nouveau augmenté vers la fin de la période avec l'imposition de nouvelles mesures de confinement en réponse à la hausse des cas de COVID-19. La Banque du Canada a maintenu son taux d'intérêt à un jour à 0,25 % et a poursuivi son programme d'achat d'obligations. Le programme a été conçu pour fournir des liquidités, stabiliser les conditions du marché des capitaux et aider à soutenir l'économie canadienne. La Banque du Canada a signalé qu'elle prévoit maintenir sa politique monétaire d'assouplissement jusqu'à ce que les conditions économiques se stabilisent au Canada, notamment l'inflation et le marché du travail.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a maintenu le taux cible des fonds fédéraux dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 %, tout en maintenant son programme d'achat d'obligations. La Réserve fédérale a indiqué que les mesures d'assouplissement qu'elle a mises en œuvre jouaient un rôle essentiel dans le soutien à l'économie américaine. Elle s'est également engagée à prendre d'autres mesures si les conditions se détérioraient. La Réserve fédérale affirme que son taux d'intérêt

restera près de zéro pendant quelques années, jusqu'à ce que l'inflation et le taux de chômage se rapprochent de ses objectifs.

Au troisième trimestre de 2020, le produit intérieur brut américain a progressé à un rythme record dans la foulée de l'assouplissement des mesures de confinement et de la réouverture de l'économie. Bien que la croissance ait ralenti au quatrième trimestre, elle a quand même progressé à un rythme relativement soutenu. La robustesse du marché de l'habitation et la hausse des investissements des entreprises ont contribué à cette croissance. Entre-temps, les dépenses publiques ont également augmenté. Au milieu de la période, le gouvernement américain a approuvé les paiements directs aux Américains admissibles, ce qui a contribué à stimuler les dépenses.

L'économie américaine a commencé à se redresser plus rapidement que prévu et la reprise économique de la Chine a également été vigoureuse. La situation suggérait un petit point d'inflexion de la croissance séquentielle. Le secteur des loisirs a été défavorablement touché par les récentes mesures de confinement tandis que le secteur manufacturier a continué de faire bonne figure. Les prix à la consommation ont augmenté en réponse à la hausse de la demande engendrée par la réouverture de l'économie et l'accélération de l'activité économique. Le taux d'inflation a terminé la période en hausse. Le taux de chômage a diminué grâce à l'amélioration des conditions économiques et à la reprise des activités des entreprises. Toutefois, le taux de chômage est resté élevé, bien au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie.

Une surpondération modérée dans les actions des marchés émergents a également contribué au rendement du Mandat. Les marchés boursiers asiatiques ont subi une correction moins sévère pendant la pandémie et ont rebondi rapidement par la suite. Une sous-pondération modérée dans le secteur des obligations mondiales a également contribué au rendement du Mandat. Dans le contexte du redémarrage de l'économie mondiale après l'arrêt lié à la pandémie, les taux d'intérêt près de zéro sont devenus insoutenables. Sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt américains, les obligations mondiales ont reculé.

Le Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance est celui qui a le plus contribué au rendement du Mandat par rapport à l'indice de référence des fonds sous-jacents, suivi par le Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance et le Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance.

Aucun des fonds sous-jacents détenus dans le Mandat n'a nuï au rendement par rapport à l'indice de référence des fonds sous-jacents.

Le conseiller en valeurs a augmenté l'exposition du Mandat aux obligations mondiales, qui était en sous-pondération, afin de refléter l'augmentation des rendements. Si les rendements obligataires augmentent trop rapidement, le conseiller en valeurs croit que les conditions financières pourraient se resserrer et que les banques centrales pourraient devoir réagir. La position du Mandat dans le secteur des actions des marchés émergents, qui était en surpondération, a été réduite. Ce changement reflète la perspective positive que le conseiller en valeurs envisage pour la région et la distribution du vaccin contre la COVID-19. Cependant, ce scénario

avait déjà majoritairement été pris en compte par les marchés des capitaux.

### Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'écllosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

#### *Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat*

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

#### *Placeur*

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Mandat aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

#### *Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par GACI et les sous-conseillers à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains

produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, à GACI et aux sous-conseillers lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage et aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Mandat au cours du mois en question.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, le Mandat n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

#### Opérations du Mandat

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée est le contrepartiste;

- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

#### Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou encore le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

#### Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

#### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	10,23 \$	10,19 \$	9,82 \$	10,25 \$	10,43 \$	10,12 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,19 \$	0,29 \$	0,32 \$	0,30 \$	0,36 \$	0,09 \$
Total des charges	(0,08)	(0,15)	(0,16)	(0,15)	(0,18)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,12	(0,10)	0,20	0,24	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01	0,01	0,43	(0,15)	(0,26)	0,40
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,29 \$</b>	<b>0,27 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,20 \$</b>	<b>0,16 \$</b>	<b>0,43 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,12 \$	0,07 \$	0,23 \$	0,04 \$	0,01 \$
Des dividendes	0,01	0,02	–	0,03	0,03	–
Des gains en capital	0,14	0,10	0,08	0,32	0,18	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,21 \$</b>	<b>0,24 \$</b>	<b>0,15 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,01 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,31 \$</b>	<b>10,23 \$</b>	<b>10,19 \$</b>	<b>9,82 \$</b>	<b>10,25 \$</b>	<b>10,43 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

#### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	5 073 \$	5 678 \$	5 712 \$	3 834 \$	5 222 \$	5 713 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	492 294	555 132	560 408	390 604	509 474	547 863
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	1,54 % *	1,59 %	1,64 %	1,65 %	1,74 %	2,05 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	2,69 % *	2,91 %	3,42 %	3,64 %	4,20 %	3,08 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % **	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % **
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	10,31 \$	10,23 \$	10,19 \$	9,82 \$	10,25 \$	10,43 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	9,43 \$	9,50 \$	9,38 \$	9,79 \$	10,25 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,17 \$	0,01 \$	0,32 \$	0,30 \$	0,32 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,07)	(0,01)	(0,16)	(0,16)	(0,18)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,16	–	(0,11)	0,18	0,22	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01	(0,12)	0,42	(0,20)	(0,31)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,27 \$</b>	<b>(0,12) \$</b>	<b>0,47 \$</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>0,05 \$</b>	<b>0,36 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,26 \$	0,24 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,10 \$
Des dividendes	0,02	–	0,13	0,02	0,04	–
Des gains en capital	0,04	–	–	0,21	0,18	–
Remboursement de capital	0,05	0,12	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,10 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,49 \$</b>	<b>9,43 \$</b>	<b>9,50 \$</b>	<b>9,38 \$</b>	<b>9,79 \$</b>	<b>10,25 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	437 \$	426 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	46 087	45 154	3	3	2	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	1,59 % *	1,80 %	1,66 %	1,66 %	1,74 %	2,04 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	2,78 % *	2,06 %	2,00 %	2,00 %	2,09 %	2,04 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,49 \$	9,43 \$	9,50 \$	9,38 \$	9,79 \$	10,25 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus T6**

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	8,82 \$	9,12 \$	9,20 \$	9,64 \$	10,25 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,16 \$	0,26 \$	0,30 \$	0,32 \$	0,35 \$	0,12 \$
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,15)	(0,16)	(0,18)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,05	0,10	(0,11)	0,24	0,21	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01	(0,01)	0,44	(0,15)	(0,33)	0,39
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,21 \$</b>	<b>0,48 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,05 \$</b>	<b>0,44 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,11 \$	0,40 \$	0,38 \$	0,45 \$	0,42 \$	0,15 \$
Des dividendes	0,01	0,01	–	0,01	0,03	–
Des gains en capital	0,04	0,04	0,02	0,08	0,23	–
Remboursement de capital	0,11	0,09	0,14	0,04	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,27 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,68 \$</b>	<b>0,15 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>8,79 \$</b>	<b>8,82 \$</b>	<b>9,12 \$</b>	<b>9,20 \$</b>	<b>9,64 \$</b>	<b>10,25 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T6**

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	276 \$	277 \$	153 \$	154 \$	303 \$	151 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	31 388	31 374	16 740	16 730	31 399	14 739
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	1,66 % *	1,68 %	1,68 %	1,67 %	1,74 %	2,04 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	2,92 % *	3,12 %	3,69 %	3,78 %	4,26 %	2,04 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	8,79 \$	8,82 \$	9,12 \$	9,20 \$	9,64 \$	10,25 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	10,33 \$	10,36 \$	9,93 \$	10,30 \$	10,39 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,19 \$	0,28 \$	0,33 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,09)	(0,08)	(0,11)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,10	(0,13)	0,21	0,24	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01	(0,05)	0,49	(0,26)	(0,41)	0,40
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,33 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,60 \$</b>	<b>0,18 \$</b>	<b>0,08 \$</b>	<b>0,43 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,22 \$	0,13 \$	0,32 \$	0,10 \$	0,01 \$
Des dividendes	0,02	0,02	0,01	0,04	0,05	–
Des gains en capital	0,14	0,16	0,05	0,24	0,10	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,40 \$</b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,60 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,01 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,40 \$</b>	<b>10,33 \$</b>	<b>10,36 \$</b>	<b>9,93 \$</b>	<b>10,30 \$</b>	<b>10,39 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	1 600 \$	1 637 \$	1 533 \$	1 600 \$	1 434 \$	745 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	153 833	158 546	147 929	161 137	139 268	71 664
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,76 % *	0,79 %	0,80 %	0,81 %	0,88 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,94 % *	2,16 %	2,73 %	2,84 %	3,06 %	1,45 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	10,40 \$	10,33 \$	10,36 \$	9,93 \$	10,30 \$	10,39 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	9,73 \$	9,77 \$	9,57 \$	9,88 \$	10,27 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,16 \$	0,28 \$	0,32 \$	0,29 \$	0,37 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,09)	(0,08)	(0,09)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,14	0,11	(0,13)	0,19	0,14	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,23	0,03	0,47	(0,19)	(1,28)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,34 \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>0,21 \$</b>	<b>(0,86) \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,12 \$	0,32 \$	0,25 \$	0,38 \$	0,33 \$	0,10 \$
Des dividendes	0,01	0,01	0,05	0,02	0,03	–
Des gains en capital	0,04	0,05	0,02	0,14	0,18	–
Remboursement de capital	0,02	–	0,06	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,10 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,85 \$</b>	<b>9,73 \$</b>	<b>9,77 \$</b>	<b>9,57 \$</b>	<b>9,88 \$</b>	<b>10,27 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	67 \$	67 \$	101 \$	104 \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	3	6 883	6 883	10 523	10 523	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,79 % *	0,82 %	0,82 %	0,82 %	0,86 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	2,31 % *	2,40 %	2,95 %	2,97 %	3,33 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>9,85 \$</b>	<b>9,73 \$</b>	<b>9,77 \$</b>	<b>9,57 \$</b>	<b>9,88 \$</b>	<b>10,27 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.



## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	9,06 \$	9,29 \$	9,26 \$	9,62 \$	10,22 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,17 \$	0,26 \$	0,31 \$	0,30 \$	0,32 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,04)	(0,07)	(0,08)	(0,07)	(0,11)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,16	0,08	(0,11)	0,17	0,22	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	0,04	0,43	(0,19)	(0,31)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,55 \$</b>	<b>0,21 \$</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,10 \$	0,36 \$	0,39 \$	0,46 \$	0,44 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	0,02	0,04	–
Des gains en capital	–	–	–	0,09	0,25	–
Remboursement de capital	0,18	0,18	0,15	0,01	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,28 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,73 \$</b>	<b>0,15 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,08 \$</b>	<b>9,06 \$</b>	<b>9,29 \$</b>	<b>9,26 \$</b>	<b>9,62 \$</b>	<b>10,22 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	3	3	3	3	3	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,78 % *	0,80 %	0,81 %	0,81 %	0,87 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,28 % *	1,30 %	1,31 %	1,31 %	1,34 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,08 \$	9,06 \$	9,29 \$	9,26 \$	9,62 \$	10,22 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-N**

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	10,30 \$	10,30 \$	9,88 \$	10,15 \$	10,33 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,19 \$	0,29 \$	0,33 \$	0,30 \$	0,40 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,04)	(0,07)	(0,08)	(0,07)	(0,09)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,12	(0,12)	0,20	0,15	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01	0,04	0,49	(0,19)	(1,33)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,33 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,62 \$</b>	<b>0,24 \$</b>	<b>(0,87) \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,21 \$	0,13 \$	0,32 \$	0,14 \$	0,04 \$
Des dividendes	0,02	0,02	0,01	0,03	0,05	–
Des gains en capital	0,14	0,14	0,05	0,15	0,15	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,34 \$</b>	<b>0,04 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,38 \$</b>	<b>10,30 \$</b>	<b>10,30 \$</b>	<b>9,88 \$</b>	<b>10,15 \$</b>	<b>10,33 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N**

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	339 \$	329 \$	318 \$	300 \$	295 \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	32 654	31 910	30 889	30 409	29 053	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,73 % *	0,75 %	0,76 %	0,78 %	0,86 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,86 % *	2,05 %	2,53 %	2,70 %	2,82 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	10,38 \$	10,30 \$	10,30 \$	9,88 \$	10,15 \$	10,33 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	9,64 \$	9,72 \$	9,53 \$	9,87 \$	10,27 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,18 \$	0,28 \$	0,33 \$	0,30 \$	0,32 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,09)	(0,08)	(0,11)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,09	(0,11)	0,18	0,22	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	0,03	0,45	(0,20)	(0,31)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,33 \$</b>	<b>0,32 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,20 \$</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,26 \$	0,29 \$	0,35 \$	0,33 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	–	0,02	0,03	–
Des gains en capital	–	–	–	0,20	0,18	–
Remboursement de capital	0,13	0,12	0,09	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,10 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,77 \$</b>	<b>9,64 \$</b>	<b>9,72 \$</b>	<b>9,53 \$</b>	<b>9,87 \$</b>	<b>10,27 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	3	3	3	3	2	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,78 % *	0,80 %	0,81 %	0,81 %	0,87 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,28 % *	1,30 %	1,31 %	1,31 %	1,34 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,77 \$	9,64 \$	9,72 \$	9,53 \$	9,87 \$	10,27 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	9,06 \$	9,29 \$	9,26 \$	9,63 \$	10,22 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,17 \$	0,26 \$	0,31 \$	0,30 \$	0,32 \$	0,07 \$
Total des charges	(0,04)	(0,07)	(0,08)	(0,08)	(0,10)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,16	0,08	(0,11)	0,17	0,22	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	0,04	0,43	(0,19)	(0,30)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,55 \$</b>	<b>0,20 \$</b>	<b>0,14 \$</b>	<b>0,38 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,10 \$	0,36 \$	0,39 \$	0,46 \$	0,44 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	0,02	0,04	–
Des gains en capital	–	–	–	0,09	0,25	–
Remboursement de capital	0,18	0,18	0,15	0,01	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,28 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,73 \$</b>	<b>0,15 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,08 \$</b>	<b>9,06 \$</b>	<b>9,29 \$</b>	<b>9,26 \$</b>	<b>9,63 \$</b>	<b>10,22 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	3	3	3	3	3	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,78 % *	0,80 %	0,81 %	0,81 %	0,87 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,28 % *	1,30 %	1,31 %	1,31 %	1,34 %	1,29 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,08 \$	9,06 \$	9,29 \$	9,26 \$	9,63 \$	10,22 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance

### Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	10,36 \$	10,31 \$	9,81 \$	10,22 \$	10,36 \$	10,00 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>						
Total des produits	0,19 \$	0,29 \$	0,35 \$	0,02 \$	0,33 \$	0,07 \$
Total des charges	–	(0,01)	(0,02)	–	(0,01)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,11	(0,02)	0,01	0,23	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,05	0,10	0,68	–	(0,32)	0,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,41 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,99 \$</b>	<b>0,03 \$</b>	<b>0,23 \$</b>	<b>0,41 \$</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,14 \$	0,28 \$	0,17 \$	0,36 \$	0,16 \$	0,04 \$
Des dividendes	0,02	0,03	–	0,06	0,06	–
Des gains en capital	0,14	0,08	0,02	0,27	0,15	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,30 \$</b>	<b>0,39 \$</b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,69 \$</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>0,04 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,43 \$</b>	<b>10,36 \$</b>	<b>10,31 \$</b>	<b>9,81 \$</b>	<b>10,22 \$</b>	<b>10,36 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	2 881 \$	2 972 \$	2 161 \$	125 \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	276 109	286 856	209 616	12 770	2	2
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,03 % *	0,05 %	0,06 %	0,06 %	0,09 %	0,04 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,11 % *	1,28 %	1,64 %	0,06 %	0,09 %	0,04 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 % *	0,04 %	0,15 %	0,09 %	0,10 %	0,03 % *
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,08 %	23,84 %	62,28 %	44,99 %	60,65 %	27,82 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	10,43 \$	10,36 \$	10,31 \$	9,81 \$	10,22 \$	10,36 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 28 février 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus T4	Parts de catégorie Plus T6	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-F T4	Parts de catégorie Plus-F T6	Parts de catégorie Plus-N	Parts de catégorie Plus-N T4	Parts de catégorie Plus-N T6
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	63,32 %	59,23 %	51,30 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	36,68 %	40,77 %	48,70 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

## Rendement passé

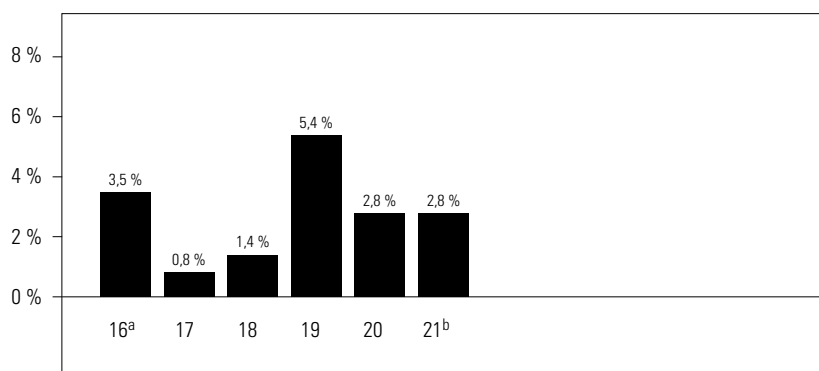
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

## Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> septembre, à moins d'indication contraire.

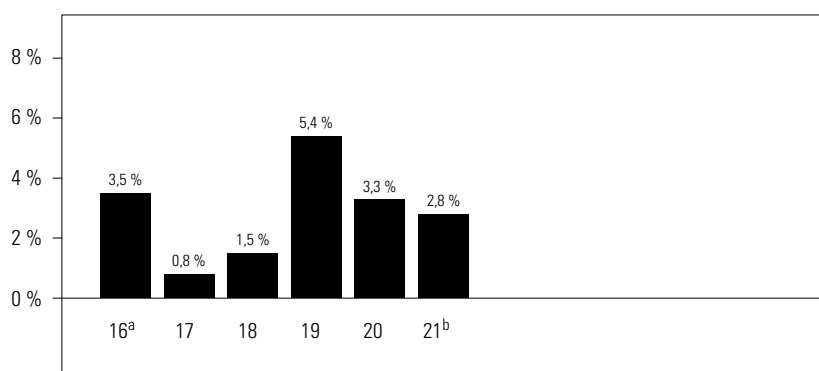
Parts de catégorie Plus



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

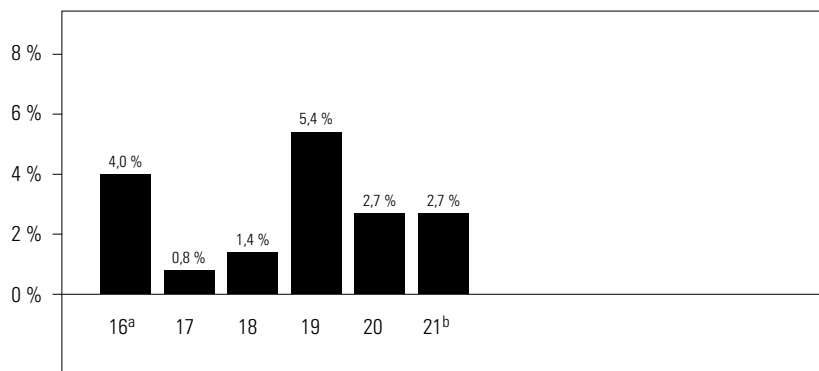
Parts de catégorie Plus T4



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

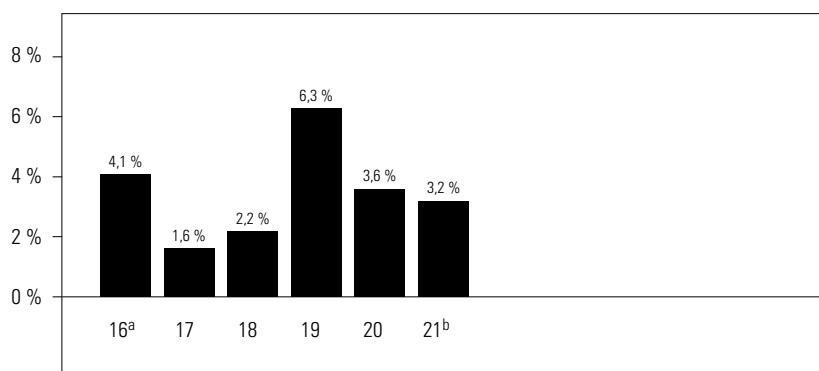
Parts de catégorie Plus T6



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

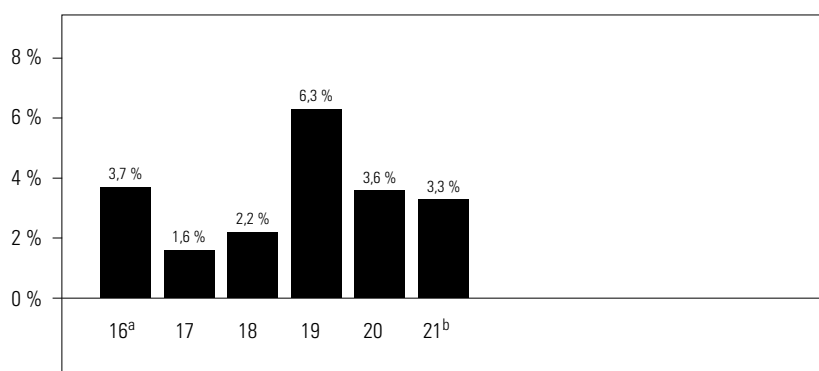
Parts de catégorie Plus-F



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

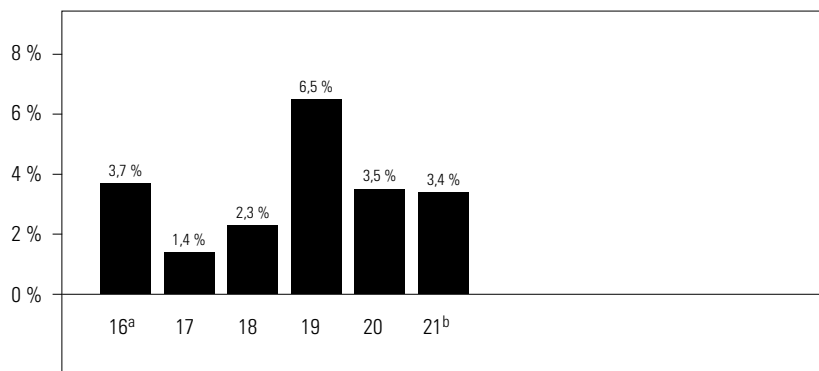
Parts de catégorie Plus-F T4



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie Plus-F T6

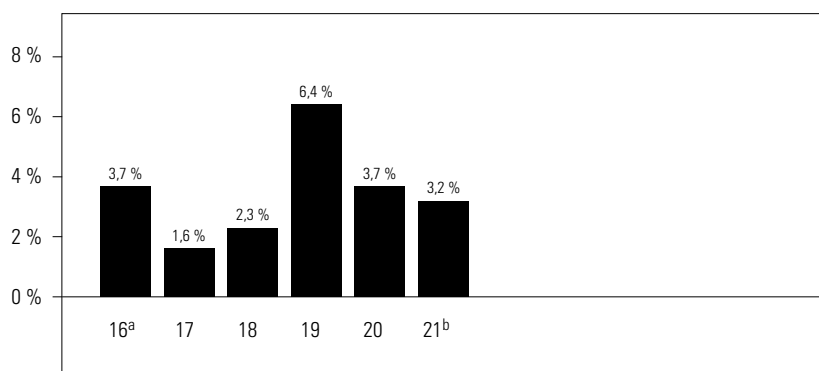


<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.



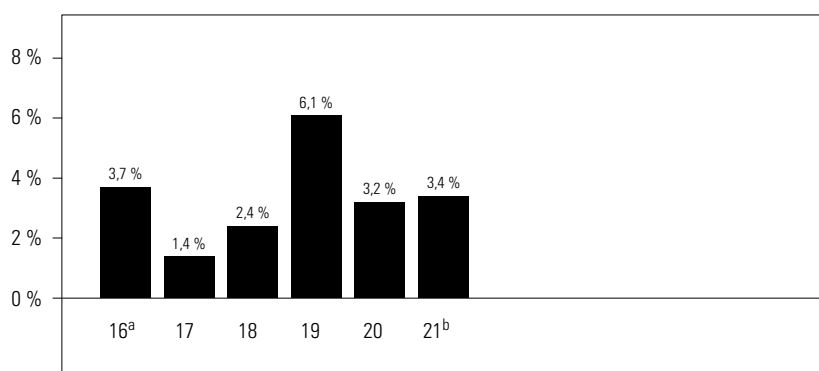
Parts de catégorie Plus-N



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

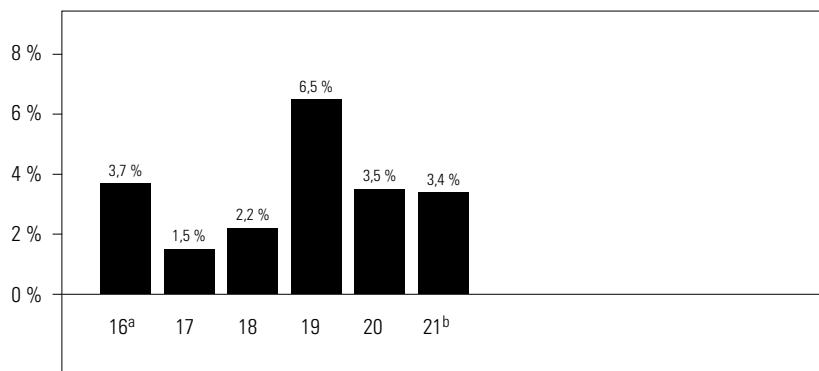
Parts de catégorie Plus-N T4



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

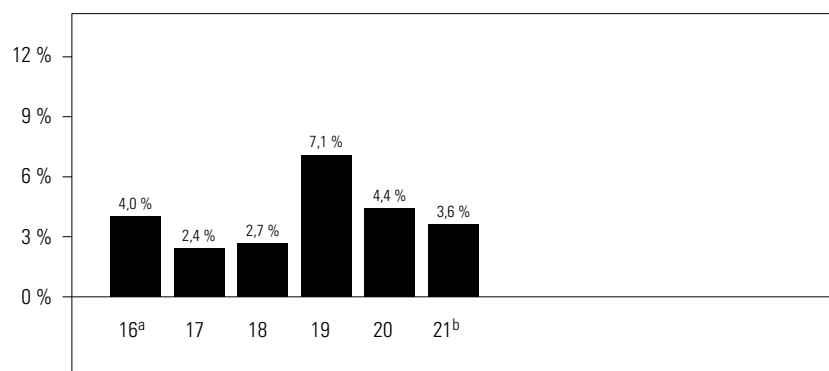
Parts de catégorie Plus-N T6



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie 0



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

<sup>b</sup> Le rendement de 2021 couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 28 février 2021.

**Aperçu du portefeuille de placements** (au 28 février 2021)

Le Mandat investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et l'information additionnelle sur les fonds sous-jacents en consultant le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca). Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	28,0	Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance, catégorie 0	28,0
Services financiers	28,0	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance, catégorie 0	11,0
Fonds communs de placement d'obligations internationales	21,8	Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance, catégorie 0	10,7
Fonds communs de placement d'actions internationales	10,6	Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance, catégorie 0	10,5
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	10,5	iShares Canadian Universe Bond Index ETF	6,0
Trésorerie	1,2	Mandat privé d'actions mondiales Renaissance, catégorie 0	5,1
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1	VanEck Vectors Fallen Angel High Yield Bond ETF	5,0
		VanEck Vectors J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF	4,8
		iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4,4
		iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	3,6
		Mandat privé d'actifs réels Renaissance, catégorie 0	2,8
		Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance, catégorie 0	2,7
		iShares MSCI EAFE ETF	1,9
		Trésorerie	1,2
		SPDR S&P 500 ETF Trust	0,6
		ProShares DJ Brookfield Global Infrastructure ETF	0,5
		First Trust FTSE EPRA / NAREIT Developed Markets Real Estate Index Fund	0,5
		iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	0,4
		iShares Core International Aggregate Bond ETF	0,3
		Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,1

#### **Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

---



**Investissements Renaissance**

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800  
Montréal (Québec)  
H3A 3S6  
1-888-888-3863

**Site Web**

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à [info@investissementsrenaissance.ca](mailto:info@investissementsrenaissance.ca) ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance<sup>MD</sup> et Mandats privés Renaissance<sup>MD</sup> sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.  
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.